

Diplôme de formation continue

Diplôme (DAS) en Médiation civile judi- ciaire et hauts conflits familiaux

Mai 2021 - février 2022

2^{ème} volée



VUE D'ENSEMBLE DU DIPLÔME (DAS)

3 crédits ECTS

Travail final

5 crédits ECTS

Stage et rapport de stage

4 crédits ECTS

Module 1: Hauts conflits familiaux
9 jours

Mercredi 26, jeudi 27 et vendredi 28 mai 2021

Lundi 7, mardi 8 et mercredi 9 juin 2021

Lundi 27, mardi 28 et mercredi 29 septembre 2021

3 crédits ECTS

Module 2: Médiation civile judiciaire
6 jours

Mercredi 10, jeudi 11 et vendredi 12 novembre 2021

Vendredi 3, lundi 6 et mardi 7 décembre 2021

1 crédits ECTS

Séminaire d'évaluation
3 jours

Mercredi 2, jeudi 3 et vendredi 4 février 2022

15 crédits ECTS

CAS médiation
Volée I à VIII

DIPLÔME (DAS) EN MÉDIATION CIVILE JUDICIAIRE ET HAUTS CONFLITS FAMILIAUX

Public concerné

Détenteurs d'un CAS en médiation ou d'un DAS en médiation familiale

Contenu

Comment gérer un haut conflit familial en tant que médiateur/trice ? Personnes récalcitrantes, retours sur un passé qui fait mal, l'enfant au cœur du conflit aigu entre ses parents, autant de questions complexes que cette formation propose de résoudre.

De plus, avec l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2011 du code de procédure civile unifié, l'accès à la médiation pour les parties engagées dans une procédure civile s'inscrit désormais dans la loi suisse. Ce diplôme donne l'occasion d'acquérir également des compétences pratiques et techniques en matière de médiation civile judiciaire, tout en approfondissant la posture de médiateur/trice.

Objectifs

Le DAS en Médiation civile judiciaire et hauts conflits familiaux s'inscrit dans le prolongement du CAS en médiation. Il se compose du CAS en médiation, de 7 modules de cours, d'un séminaire d'évaluation, d'un stage personnel (avec rapport de stage) et d'un travail final.

Cette formation propose un approfondissement de la posture de médiateur/trice, à travers des apports conceptuels divers (droit, systémique, neurosciences, sociologie, psychologie, philosophie, etc.), des apports méthodologiques de la part de médiateurs expérimentés dans le domaine de la médiation civile judiciaire et particulièrement dans le domaine des hauts conflits familiaux, ainsi que des mises en situation et exercices pratiques.

Les principaux objectifs visés sont les suivants :

- Approfondir la posture de médiateur/trice et la compréhension conceptuelle des enjeux sous-jacents à cette posture spécifique pour la prévention et la gestion des conflits, dans le domaine de la médiation civile judiciaire, notamment des hauts conflits familiaux
- Renforcer les compétences pratiques et techniques nécessaires à la mise en œuvre de cette posture dans le domaine de la médiation civile judiciaire
- Affiner les capacités d'auto-observation et d'analyse de dispositifs concrets (mises en situation et évaluation au séminaire d'évaluation)
- Découvrir la pratique réelle de la médiation à travers un stage dans le domaine de la médiation civile judiciaire (co-médiation avec un médiateur expérimenté) et analyser l'évolution d'un processus réel.

COMITÉ DIRECTEUR

Présidente

Prof. **Christiana Fountoulakis** est professeure ordinaire à l'Université de Fribourg et titulaire de la Chaire de droit civil I. Elle est également professeure invitée au sein de plusieurs institutions, notamment à l'Université de Paris XII, à l'Université de Waitako (Nouvelle-Zélande), à l'Université de Niigata (Japon), à l'Institut de la recherche en communication (Lucerne) et à la Formation Universitaire à Distance Suisse. Ses publications portent sur le droit civil (notamment le droit de la famille et la protection de l'enfant et de l'adulte), le droit des obligations, le droit commercial et le droit international privé. Elle a auparavant travaillé auprès du cabinet d'avocats Wilmer Hale, à Londres, et enseigné comme professeure invitée auprès du Center for Transnational Legal Studies (Londres) ainsi qu'à la Bucerius Law School (Hambourg).

Membres

Prof. **Francesca Poglia Mileti** est professeure associée de sociologie au sein du Département des sciences sociales de l'Université de Fribourg. Responsable du Master «Sociétés plurielles: culture, politiques et religions (option diversité culturelle et identité sociale)», ses publications portent pour l'essentiel sur les domaines des migrations et des relations interethniques, de la jeunesse, du travail, de la politique ainsi que des dynamiques identitaires. Elle a auparavant également enseigné à l'Université de Neuchâtel et travaillé en tant qu'associée de recherche invitée à la University of Colorado (Boulder, USA).

Florence Studer, médiatrice indépendante FSM/ASMF, a participé à la création du réseau professionnel suisse conflits.ch ainsi que de la Maison Fribourgeoise de Médiation. Formatrice au sein de l'association Groupement Pro Médiation durant près de 15 ans, elle y a notamment été responsable du CAS Médiation en entreprise, organisé en partenariat avec la HEIG-VD, à Yverdon. Entre 2008 et 2013, elle a été chargée d'un cours de Méthodes Alternatives de Résolution des Conflits familiaux, à la Faculté de Droit de l'Université de Fribourg. Elle assure la conception et la coordination pédagogique du certificat (CAS) en Médiation, ainsi que l'accompagnement des participant·e·s. Elle est également responsable du DAS en Médiation.

Marie-Claire Corminboeuf, juriste et médiatrice FSM, déléguée du Service de la formation continue de l'Université de Fribourg.

RESPONSABLES DE FORMATION

Florence Studer, formatrice d'adultes, médiatrice FSM/ASMF indépendante, médiatrice assermentée à Fribourg et membre de la Commission Médiation du canton de Fribourg, responsable du CAS et DAS Médiation de l'Université de Fribourg

Damien d'Ursel, médiateur familial agréé, avocat et coach parental, ForMédiation ASBL, Bruxelles

PRINCIPAUX INTERVENANT·E·S*

Florence Studer, formatrice d'adultes, médiatrice FSM/ASMF indépendante, médiatrice assermentée à Fribourg et membre de la Commission Médiation du canton de Fribourg, responsable du CAS et DAS Médiation de l'Université de Fribourg

Damien d'Ursel, médiateur familial agréé, avocat et coach parental, ForMédiation ASBL, Bruxelles

Nicole Rothenbühler et Igor Rothenbühler, formateurs et superviseurs en Thérapie sociale TST, Institut Charles Rojzman

Birgit Sambeth Glasner, avocate, médiatrice civile et pénale assermentée à Genève

Natalie Uhlmann, thérapeute, travail de prévention et développement personnel, spécialisée dans les questions de violence et de manipulation, Centre la Canopée, Fribourg

* sous réserve de modifications

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Conditions d'admission au DAS

Peuvent présenter leur dossier d'admission, les personnes ayant terminé un CAS en Médiation de l'Université de Fribourg.

L'admission fait suite à une décision du Comité directeur après réception d'un dossier comprenant une lettre de motivation, un CV et une copie des principaux diplômes (sauf pour les personnes ayant effectué leur CAS à l'Université de Fribourg). L'ordre d'arrivée des dossiers d'inscription peut jouer un rôle dans le cadre de la procédure d'admission.

Les personnes ayant terminé un CAS ou un DAS en médiation d'une autre université ou haute école peuvent suivre les deux modules et effectuer les travaux requis et recevront un CAS de l'Université de Fribourg.

Validation du DAS et crédits ECTS

Un séminaire d'évaluation, un stage, un rapport de stage et un travail final sont demandés aux participant-e-s pour valider les connaissances acquises et leur permettre de recevoir les 31 crédits ECTS nécessaires à l'obtention du DAS. Un crédit ECTS correspond en moyenne à 30 heures de travail à fournir par un-e participant-e pour atteindre les objectifs de formation.

Les personnes ayant terminé un CAS ou un DAS en médiation d'une autre université ou haute école recevront un CAS de l'Université de Fribourg, soit 15 crédits ECTS.

Titre de médiateur/trice

Cette formation permet aux personnes ayant effectué leur CAS en médiation à l'Université de Fribourg d'acquérir automatiquement le titre de médiateur/trice de la Fédération suisse des associations de médiation (FSM).

Conditions d'obtention du diplôme

- Présence minimale de 90% aux journées de formation
- Validation du séminaire d'évaluation
- Validation du stage et du rapport de stage
- Validation du travail final

Nombre de participants

Le nombre de participant-e-s est limité à 20 personnes pour favoriser l'interaction.

Finance d'inscription

DAS (ou CAS): CHF 7'800.-

Lieu

Les journées de formation se déroulent au Centre de formation continue de l'Université de Fribourg, sauf les journées des 7, 8 et 9 juin 2021 qui auront lieu en résidentiel.

Délais

Délai d'inscription: **26.02.2021**

Information et inscription

Service de la formation continue, Université de Fribourg, Rue de Rome 6,
1700 Fribourg
Tél. +41 (0)26 300 73 39 / E-mail: formcont@unifr.ch / www.unifr.ch/formcont

Inscription en ligne > **www.unifr.ch/formcont**

Conditions et frais d'annulation

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer par écrit.

Jusqu'à **90 jours avant** le début de la formation

Entre **le 89^e et le 60^e jour**

Entre **le 59^e et le 30^e jour**

Moins de 30 jours avant le début de la formation

CHF 300.-

20% du montant d'inscription

60% du montant d'inscription

**la totalité du montant
d'inscription est due**

L'abandon en cours de formation n'implique pas de remboursement. Si le nombre d'inscriptions pouvant être retenues est insuffisant, le Comité directeur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation, ce qui implique alors un remboursement total de vos frais d'inscription.